

**SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 4 JUILLET 2006  
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**Province de Québec,**

**Commission scolaire du Pays-des-Bleuets,**

**Comté Roberval-Lac-Saint-Jean**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance d'ajournement du Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle des commissaires sise au 1285 de l'avenue du Rocher à Normandin, ce 4<sup>e</sup> jour de juillet 2006, à 19 h 30, et à laquelle sont présents :

M<sup>mes</sup> Chantale Arnold, Dorys Boily, Jeanine Caouette, Annie Côté, Julie-Anne Decorby, Carmelle Guérin, Nathalie Hébert, Lina Lapointe, Louise Perron, Nancy St-Gelais, MM. Pierre Boivin, Gaétan Dufour, Lucien Guillemette, Claude Larouche, Bernard Potvin, Rémi Rousseau, tous commissaires, M<sup>mes</sup> Brigitte Gagné et Nathalie Ouellet, commissaires-parents, formant quorum sous la présidence de M. Rémi Rousseau assisté de M. Serge Bergeron, directeur général, et de M. Mario Lavoie, secrétaire général.

M<sup>mes</sup> Jenny Boutin, Michèle Claveau, Carole Dufour, Pierrette Fortin et M. Michel Lavoie sont absents.

1. **Pensée**

On débute la séance par une pensée de M. Rémi Rousseau.

2. **Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

CC-3763-07-06

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nancy St-Gelais et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit ouverte à 19 h 30.

ADOPTÉ

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

CC-3764-07-06

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Chantale Arnold et RÉSOLU unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants et en laissant le varia ouvert:

- Aides pédagogiques
- Nouveau réseau de chauffage et contrôle - École Hébert (volet architectural)

- Réorganisation des bibliothèques
- Remise des prix reçus
- Élection d'un membre du Comité exécutif 2006-2007
- Amendement - Nomination à la direction des Services informatiques
- Nomination à la direction adjointe des écoles Benoît-Duhamel et Sainte-Hedwidge

ADOPTÉ

7. **Période de questions accordée au public**

M. Rémi Rousseau invite M. Simard, représentant de Simard Musique, à prendre la parole. Cette entreprise a participé aux appels d'offres pour les équipements de trois écoles pour les systèmes d'éclairage et de sonorisation.

Il demande des renseignements sur la politique d'achats de la commission scolaire en ce qui a trait à la clause du 5 % pour favoriser l'achat local. Il demande si ce 5 % peut être modifié pour favoriser un fournisseur local.

M. Rousseau indique que la commission scolaire, par sa politique d'achats, favorise l'achat local et que toutes les procédures concernant les appels d'offres seront respectées.

8. **Ressources éducatives jeunes**

8.2 **Présentation de la directrice des Services éducatifs jeunes**

M. Rémi Rousseau présente M<sup>me</sup> Doris Girard et la félicite de sa nomination. M<sup>me</sup> Girard remercie les membres du Conseil des commissaires pour sa nomination.

**Période de questions**

M<sup>me</sup> Brigitte Gagné demande si le document « Renouveau pédagogique » de la FCSQ est disponible. Une copie lui sera remise.

11. **Ressources humaines**

11.1 **Engagements**

**D'une technicienne en service de garde**

ATTENDU la mise en place d'un service de garde à l'école Carrefour étudiant de Saint-Félicien ;

ATTENDU l'affichage du nouveau poste de technicienne en service de garde, régulier temps partiel (26 heures par semaine), de nature cyclique ;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'engagement de la personne ci-après désignée :

RACHEL LAROUCHE: Au poste de technicienne en service de garde, régulier temps partiel (26 heures par semaine), de nature cyclique, à l'école Carrefour étudiant de Saint-Félicien, à compter du 15 août 2006.

A D O P T É

### **D'une conseillère pédagogique**

ATTENDU l'affichage du poste vacant de conseillère, conseiller pédagogique, régulier temps plein (35 heures par semaine) au Centre de formation professionnelle de Roberval–Saint-Félicien et au Service aux entreprises;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection composé de M<sup>mes</sup> Dorys Boily et Nathalie Hébert, commissaires, M<sup>me</sup> Andréanne Côté, directrice au Centre de formation professionnelle Roberval–Saint-Félicien et au Service aux entreprises, M. Michel Tremblay, directeur des Services éducatifs FGA, FP et SAE, et M<sup>me</sup> Nadia Tremblay, coordonnatrice des Services des ressources humaines;

En conséquence,

CC-3766-07-06

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'engagement de la personne ci-après désignée :

RITA RACINE: Au poste de conseillère pédagogique au Centre de formation professionnelle de Roberval–Saint-Félicien et au Service aux entreprises, à temps plein (35 heures par semaine), à compter du 5 juillet 2006.

A D O P T É

### **D'un conseiller pédagogique**

ATTENDU l'affichage du poste vacant de conseillère ou conseiller pédagogique, régulier temps plein (35 heures par semaine) au Centre de formation professionnelle de Dolbeau-Mistassini et au Service aux entreprises;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection composé de M<sup>mes</sup> Chantale Arnold et Jeannine Caouette, commissaires, M. Berthier Guay, directeur au Centre de formation professionnelle de Dolbeau-Mistassini et au Service aux entreprises, M. Michel Tremblay, directeur des Services éducatifs FGA, FP et SAE, et M<sup>me</sup> Nadia Tremblay, coordonnatrice des Services des ressources humaines;

En conséquence,

CC-3767-07-06

il est PROPOSÉ par M. Pierre Boivin et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'engagement de la personne ci-après désignée :

NICK ST-PIERRE: Au poste de conseiller pédagogique au Centre de formation professionnelle de Dolbeau-Mistassini et au Service aux entreprises, à temps plein (35 heures par semaine), à compter du 5 juillet 2006.

ADOPTÉ

### Mouvements de personnel - Engagement

ATTENDU l'adoption du nouveau plan d'effectifs du personnel de soutien pour l'année scolaire 2006-2007;

ATTENDU les mouvements de personnel;

ATTENDU l'ouverture des postes vacants ou nouveaux postes;

En conséquence,

CC-3768-07-06

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Hébert et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'engagement des personnes ci-après désignées :

NOM	CLASSE D'EMPLOIS	N <sup>BRE</sup> H	DÉBUT	LIEU D'AFFECTATION
Hélène Champion	Agente de bureau, classe principale	35 h	14 août 2006	Ressources humaines C.A. Roberval
Denise Métivier	Agente du bureau, classe principale	32.5 h	14 août 2006	Cité étudiante Roberval
Annie Mailloux	Agente de bureau, classe principale	35 h	14 août 2006	Polyvalente de Normandin
Lilly Harvey	Secrétaire d'école	32.5 h	14 août 2006	École Benoit-Duhamel Roberval
Janique Grondin	Secrétaire de gestion	35 h	21 septembre 2006	École secondaire Des Chutes Dolbeau-Mistassini
Lyne Fortin	Secrétaire	35 h	14 août 2006	Secrétariat général C.A. Dolbeau-Mistassini
Karine Turcotte	Secrétaire	35 h	5 juillet 2006	École Notre-Dame-des-Anges (50%), Dolbeau-Mistassini École secondaire Des Chutes (50%), Dolbeau-Mistassini
Audrey Lepage	Secrétaire	28 h	14 août 2006	Services informatiques (40 %) C.A. Dolbeau-Mistassini Services éducatifs (40 %) C.A. Dolbeau-Mistassini
Chantal Tremblay	Technicienne en administration	35 h	14 août 2006	Ressources humaines C.A. Roberval
Marie-Claude Laliberté	Technicienne en travail social	35 h	28 août 2006	Secteur Roberval C.A. Roberval
Sylvia Tremblay	Technicienne en travail social	25 h	28 août 2006	Secteur Saint-Félicien École Hébert
Réjeanne Fortin	Cuisinière, classe II	38.75 h	28 août 2006	École secondaire Des Chutes, Dolbeau-Mistassini
Richard Dufour	Ouvrier certifié d'entretien	38.75 h	1 <sup>er</sup> septembre 2006	Polyvalente des Quatre-Vents (40%), Saint-Félicien Tous les établissements du secteur de Saint-Félicien, incluant le C.A. (60%)
Gilles Bouchard	Technicien en informatique	35 h	5 juillet 2006	Services informatiques C.A. Saint-Félicien

ADOPTÉ

#### 11.4 **Embauche d'étudiants**

CONSIDÉRANT l'importance de pouvoir offrir des emplois d'été à des étudiants lorsque le besoin le justifie;

CONSIDÉRANT la nécessité de posséder certaines connaissances de niveau collégial et/ou universitaire dans certains cas;

CONSIDÉRANT les normes du travail et les conventions collectives en vigueur;

En conséquence,

CC-3769-07-06

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Carmelle Guérin et RÉSOLU unanimement :

QUE les étudiants embauchés lors d'emplois en période estivale soient rémunérés selon les indications du tableau ci-dessous :

<b>Emplois</b>	<b>Rémunération</b>
Entretien ménager ou autres emplois manuels ne nécessitant pas de connaissances académiques spécifiques	Salaire minimum en vigueur
Exigeant certaines connaissances collégiales ou universitaires	Selon les protocoles d'entente (s'il y a lieu) ou les tarifs horaires du marché reconnus par le service des ressources humaines.

ADOPTÉ

#### 11.6 **Aides pédagogiques**

M. François Jeanrie commente le tableau explicatif des aides pédagogiques dans les écoles. Il y a discussion sur le sujet. M. Serge Bergeron donne des explications sur la nouvelle répartition des postes d'enseignants orthopédagogues. Suite à une question de M<sup>me</sup> Nathalie Hébert, M. François Jeanrie confirme qu'il y aura de nouveaux engagements.

### 13. **Ressources matérielles**

#### 13.3 **Systèmes d'éclairage et de sonorisation pour les auditoriums**

ATTENDU que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'amélioration des systèmes d'éclairage et de sonorisation des auditoriums des écoles secondaires Polyvalente de Normandin, Polyvalente Jean-Dolbeau et Cité étudiante de Roberval;

ATTENDU que les Services des ressources matérielles ont procédé par demande de prix pour l'achat et l'installation de ces systèmes d'éclairage et de sonorisation ;

ATTENDU que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets a retenu les services de M. Marcel Bergeron, responsable en chef pour la sonorisation et l'éclairage pour l'auditorium d'Alma;

ATTENDU que, dans les précisions supplémentaires du spécialiste retenu afin de nous conseiller dans l'analyse des soumissions, ce dernier mentionne que le délai de livraison en cas de bris d'équipements est excellent pour chacun des deux fournisseurs, mais supérieur en ce qui concerne L.S.M. Son et Lumière inc. de Chicoutimi, dû à leur place d'affaires en région ;

ATTENDU qu'une grande partie des équipements est disponible dans le parc de location de L.S.M. Son et Lumière inc., ce qui permet un remplacement très rapide en cas de bris;

ATTENDU qu'il y a seulement deux fournisseurs qui ont soumissionné pour la majeure partie des équipements;

ATTENDU que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets favorise l'achat à un seul fournisseur par école secondaire de manière à faciliter le support et le perfectionnement au personnel;

ATTENDU qu'il est demandé au fournisseur retenu de fournir un excellent service après-vente et un perfectionnement adéquat du personnel qui aura à utiliser lesdits systèmes d'éclairage et de sonorisation;

ATTENDU que les membres du comité des ressources matérielles appuient la recommandation du directeur des Services des ressources matérielles;

ATTENDU les soumissions reçues (taxes incluses) :

	<u>Polyvalente de Normandin</u>	<u>Polyvalente Jean-Dolbeau</u>	<u>Cité étudiante Roberval</u>
L.S.M. Son et Lumière inc.	78 821,20 \$	<b>140 302,79 \$</b>	<b>22 796,86 \$</b>
Solotech Québec inc.	<b>74 623,50 \$</b>	122 419,28 \$ (incomplet)	23 236,81 \$
Simard Musique	87 626,76 \$	67 074,53 \$ (incomplet)	24 620,94 \$
Gauthier Musique	31 394,74 \$ (incomplet)	28 274,22 \$ (incomplet)	4 088,00 \$ (incomplet)
Octave Musique inc.	14 800,17 \$ (incomplet)	9 219,25 \$ (incomplet)	1 262,49 \$ (incomplet)
Électro Gilles M. Dauphinois	30 597,92 \$ (incomplet)	Non soumissionné	Non soumissionné

En conséquence,

CC-3770-07-06

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Annie Côté et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'achat et l'installation des systèmes d'éclairage et de sonorisation et retienne les services des soumissionnaires ayant fourni des prix sur tous les équipements mentionnés, aux écoles et montants suivants (taxes incluses) :

Polyvalente de Normandin

Solotech Québec inc. 74 623,50 \$  
Vanier

Polyvalente Jean-Dolbeau

L.S.M. Son & Lumière inc. 140 302,79 \$ Le seul fournisseur ayant  
soumissionné un prix à Chicoutimi tous les équipements demandés.

Cité étudiante

L.S.M. Son et Lumière inc. 22 796,86 \$  
Chicoutimi

QUE les fournisseurs sélectionnés garantissent à la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets de répondre adéquatement aux alinéas ci-haut mentionnés.

ADOPTÉ

13.7 **Vente de terrain**

ATTENDU que le Conseil des commissaires a mandaté les services des ressources matérielles pour analyser le dossier de la vente d'une partie de terrain de l'école Sainte-Marie;

ATTENDU que la valeur du terrain au rôle municipal n'excède pas 100 000 \$ et que, de ce fait, la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets n'a pas à obtenir l'autorisation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour l'aliénation dudit terrain;

ATTENDU que les deux conseils d'établissement des écoles Sainte-Marie et de la Polyvalente de Normandin sont préoccupés par le fait que le promoteur devra s'assurer que la circulation et l'accès aux écoles soient sécuritaires pour les élèves ;

ATTENDU que la Ville de Normandin a créé un comité chargé de trouver un promoteur qui construirait un édifice qui comblerait les attentes de ses aînés;

ATTENDU qu'une résolution du Conseil de la Fabrique de la paroisse Saint-Cyrille de Normandin appuie à l'unanimité le projet de M. Marcel Laprise et M<sup>me</sup> Noëlla Turcotte, si la construction était située sur le terrain de la commission scolaire;

ATTENDU qu'une demande d'évaluation du terrain à la valeur marchande a été faite auprès de M. Daniel Maltais, de la firme Michel Laforte et Associés, évaluateurs agréés;

ATTENDU que la vente du terrain se fera à la valeur au marché à être convenue de gré à gré ultérieurement entre les deux parties;

ATTENDU que le promoteur désire une option d'achat considérant que la réalisation du projet n'est pas officielle tant qu'un minimum de location n'est pas assuré pour la rentabilité dudit projet;

ATTENDU que ladite option d'achat est accordée pour une durée de douze mois afin de permettre au promoteur de s'assurer de la faisabilité dudit projet;

ATTENDU que, pendant cette période, le promoteur désirera faire des prélèvements pour connaître la structure du sous-sol du terrain;

En conséquence,

CC-3771-07-06

il est PROPOSÉ par M. Bernard Potvin et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde à M. Marcel Laprise et M<sup>me</sup> Noëlla Turcotte une option d'achat sur une partie du terrain de l'école Sainte-Marie à Normandin située au 1017, rue du Centre-Sportif, à Normandin, selon les alinéas ci-haut mentionnés;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ladite option d'achat pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

### 13.13 Contrat d'entretien ménager - Service de garde Mgr Bluteau

ATTENDU que le directeur des Services des ressources matérielles a été dans l'obligation de mettre fin au contrat actuel d'entretien ménager de M. Yvon Bouchard au service de garde Mgr Bluteau, pour cause de non-respect des conditions d'assurabilité;

ATTENDU que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets a dû retourner en appel d'offres public pour ce contrat d'entretien ménager du service de garde Mgr Bluteau à Saint-Félicien;

ATTENDU les soumissions reçues :

	<u>2006-2007</u>	<u>2007-2008</u>	<u>2008-2009</u>	<u>Total</u>
M. Stéphane Guay, Saint-Félicien	6700 \$	6700 \$	6 700 \$	20 100 \$
Chaîne de travail adapté CTA inc., Alma	12 500 \$	12 750 \$	13 000 \$	38 250 \$
Camil Guy Entretien, Saint-Félicien	15 000 \$	15 500 \$	16 000 \$	46 500 \$
Nettoyeur Supérieur, Girardville	78 000 \$	78 100 \$	78 300 \$	234 400 \$

ATTENDU que le plus bas soumissionnaire est conforme ;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Ouellet et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde à M. Stéphane Guay de Saint-Félicien le contrat d'entretien ménager du service de garde Mgr Bluteau de Saint-Félicien pour les années 2006-2007, 2007-2008 et 2008-2009, au montant de 20 100 \$, plus les taxes applicables;

QUE le directeur général et le président soient autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

### 13.14 Nouveau réseau de chauffage et contrôle - École Hébert

ATTENDU qu'un appel d'offres public a été fait pour le remplacement du réseau actuel du système de distribution de chauffage et de contrôle à l'école Hébert de Saint-Félicien;

ATTENDU l'analyse des soumissions par le professionnel au dossier, à savoir:

Tuyauterie NRJ inc., Jonquière	215 326,80 \$
R. Morris & Frères, Albanel	218 547,50 \$ (non conforme)
Chauffage Moderne inc., Jonquière	222 202,50 \$

ATTENDU que le plus bas soumissionnaire est conforme;

CC-3772-07-06  
Amendement:  
CC-3799-08-06

En conséquence,

CC-3773-07-06

il est PROPOSÉ par M. Gaétan Dufour et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde le contrat de remplacement du réseau actuel du système de distribution de chauffage et de contrôle à l'école Hébert de Saint-Félicien au plus bas soumissionnaire conforme, soit Tuyauterie NRJ inc. de Jonquière au montant de 215 326,80 \$, taxes incluses;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

13.14.1 **Nouveau réseau de chauffage et contrôle - École Hébert (volet architectural)**

ATTENDU qu'un appel d'offres sur invitation a été fait pour les travaux d'architecture en lien avec le remplacement du nouveau réseau de chauffage et de contrôle à l'école Hébert de Saint-Félicien;

ATTENDU l'analyse des soumissions par les Services des ressources matérielles, à savoir:

Construction Bon-Air, Saint-Félicien	27 976,63 \$	taxes incluses
Construction Richard Gagnon, Saint-Félicien	31 991,22 \$	taxes incluses

ATTENDU que le plus bas soumissionnaire est conforme;

En conséquence,

CC-3774-07-06

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Lina Lapointe et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde le contrat pour les travaux d'architecture en lien avec le remplacement du réseau actuel du système de distribution de chauffage et de contrôle à l'école Hébert de Saint-Félicien au plus bas soumissionnaire conforme, soit Construction Bon-Air de Saint-Félicien, au montant de 27 976,63 \$, taxes incluses;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

13.15 **Réaménagement de l'atelier de menuiserie - Polyvalente de Normandin**

ATTENDU qu'un appel d'offres public a été fait pour des travaux de réaménagement de l'atelier de menuiserie à la Polyvalente de Normandin;

ATTENDU l'analyse des soumissions par le professionnel au dossier, à savoir:

G.A. Climateck enr., Normandin	172 648,50 \$	(non conforme)
Pro-Sag Mécanique inc., Chicoutimi	173 650,00 \$	
Mécanique M.G.S. Métal inc., Jonquière	225 621,00 \$	

ATTENDU le plus bas soumissionnaire conforme;

En conséquence,

CC-3775-07-06

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Hébert et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde le contrat de réaménagement de l'atelier de menuiserie à la Polyvalente de Normandin au plus bas soumissionnaire conforme, soit Pro-Sag Mécanique inc. de Chicoutimi, au montant de 173 650,00 \$, taxes incluses;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

### 13.16 Unités de refroidissement, refroidisseur de liquide et tour d'eau

ATTENDU que l'unité de refroidissement actuelle aux écoles secondaires Polyvalente Jean-Dolbeau et Cité étudiante de Roberval ainsi que la tour d'eau à l'école secondaire Des Chutes sont désuètes et de ce fait, entraînent une surconsommation d'énergie électrique pour leur fonctionnement;

ATTENDU que leur remplacement résulterait en une récupération des investissements sur une base inférieure à six ans;

ATTENDU qu'un appel d'offres sur invitation a été fait pour le remplacement des deux unités de refroidissement et de la tour d'eau;

ATTENDU l'analyse des soumissions par les Services des ressources matérielles, à savoir :

Trane Québec inc., Vanier Division Wabco Standard Co.	469 685 \$ taxes exclues
All-Tech, Dolbeau-Mistassini	488 160 \$ taxes exclues
Société de Contrôles Johnson, Québec	606 245 \$ taxes exclues

ATTENDU que selon la directive # 1420-03-05-01, tout achat fait dans le cadre de la politique « Acquisition de biens et de services », pour un produit ou service équivalent, les fournisseurs ayant leur place d'affaires sur le territoire de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets peuvent être favorisés si l'écart dans le prix demandé n'excède pas 5 %;

En conséquence,

CC-3776-07-06

Rescision:

CC-3800-08-06

il est PROPOSÉ par M. Gaétan Dufour et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde le contrat de démantèlement, de la fourniture et de l'installation des deux unités de refroidissement aux écoles secondaires Polyvalente Jean-Dolbeau et Cité étudiante ainsi que de la tour d'eau à l'école secondaire Des Chutes à All-Tech inc. de Dolbeau-Mistassini, au montant de 488 160 \$, plus les taxes applicables;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

### 13.17 Systeme d'alarme-incendie - Polyvalente de Normandin

ATTENDU les problèmes apportés par l'installation d'un dépoussiéreur occasionnant un manque d'espace disponible au panneau du système d'alarme-incendie à la Polyvalente de Normandin;

ATTENDU qu'un appel d'offres sur invitation a été fait pour le démantèlement du système d'alarme-incendie actuel et l'installation d'un nouveau système incluant les fournitures;

ATTENDU l'analyse des soumissions par les Services des ressources matérielles, à savoir:

Frigon Électrique inc., Normandin	28 400,00 \$	taxes exclues
André Fontaine, Girardville	31 949,69 \$	taxes exclues
Électro-Ilnu inc., Mashteuiatsh	28 800,00 \$	taxes exclues

ATTENDU que le plus bas soumissionnaire est conforme;

En conséquence,

CC-3777-07-06

il est PROPOSÉ par M. Lucien Guillemette et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde le contrat de démantèlement de l'ancien système d'alarme-incendie à la Polyvalente de Normandin ainsi que l'installation d'un nouveau système au plus bas soumissionnaire conforme, soit Frigon Électrique de Normandin au montant de 28 400 \$, plus les taxes applicables;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer les documents à cet effet pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

### 13.18 Réaménagement de l'auditorium de la Polyvalente Jean-Dolbeau

ATTENDU que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procédera aux travaux de réaménagement de l'auditorium à la Polyvalente Jean-Dolbeau;

ATTENDU qu'un appel d'offres sur invitation a été fait pour les travaux de réaménagement de cet auditorium;

ATTENDU l'analyse des soumissions par les Services des ressources matérielles, à savoir:

Construction A. Ouellet, Dolbeau-Mistassini	179 913,00 \$,	taxes incluses
Construction Boudreault & Fils, Dolbeau-Mistassini	196 015,25 \$,	taxes incluses
Construction Alain Dubois, Dolbeau-Mistassini	200 066,43 \$,	taxes incluses

ATTENDU que le plus bas soumissionnaire est conforme;

En conséquence,

CC-3778-07-06

il est PROPOSÉ par M. Pierre Boivin et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde le contrat de réaménagement de l'auditorium à la Polyvalente Jean-Dolbeau au plus bas soumissionnaire conforme, soit Construction A. Ouellet de Dolbeau-Mistassini, au montant de 179 913 \$, taxes incluses;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

### 13.19 Réaménagement intérieur - Bâtisse Chanoine-Simard

Un appel d'offres public a été effectué concernant des travaux de réaménagement intérieur de la bâtisse Chanoine-Simard.

Il n'y avait aucun soumissionnaire à l'ouverture prévue des soumissions.

Les Services des ressources matérielles établiront un nouvel échéancier pour un processus de soumission.

## 15. Direction générale et Secrétariat général

### 15.15 Nomination temporaire à la direction adjointe du C.F.P. Roberval—Saint-Félicien

CONSIDÉRANT le Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires eu égard à la description des tâches d'une direction adjointe de centre;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des directions d'écoles;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des cadres scolaires, section Louis-Hémon;

CONSIDÉRANT les travaux du comité de sélection composé de M<sup>mes</sup> Julie-Anne Decorby et Chantale Arnold, commissaires, M. Michel Tremblay et M<sup>me</sup> Andréanne Côté, représentants de l'Association des cadres scolaires, M. François Jeanrie, directeur des Services des ressources humaines, et de M. Serge Bergeron, directeur général;

CONSIDÉRANT les trois candidatures reçues;

En conséquence,

CC-3779-07-06

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement :

QUE M. Alain Demers soit nommé en affectation temporaire en remplacement au poste de directeur adjoint du Centre de formation professionnelle de Roberval—Saint-Félicien et ce, à compter du 5 juillet 2006, et qu'une période probatoire accompagne cette affectation.

A D O P T É

15.21 **Nomination à la direction adjointe des écoles Jolivent/L'Arbrisseau et Boisjoli/des Deux-Lacs**

CONSIDÉRANT le Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires eu égard à la description des tâches d'une direction adjointe d'école;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des directions d'écoles;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des cadres scolaires, section Louis-Hémon;

CONSIDÉRANT les travaux du comité de sélection composé de M<sup>mes</sup> Julie-Anne Decorby et Chantale Arnold, commissaires, M<sup>mes</sup> Linda Lemieux, Christine Caron et Hélène Lamontagne, représentantes de l'Association des directions d'écoles, M. Michel Tremblay, représentant de l'Association des cadres scolaires, M. François Jeanrie, directeur des Services des ressources humaines, et de M. Serge Bergeron, directeur général;

CONSIDÉRANT les deux candidatures reçues;

En conséquence,

CC-3780-07-06

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nathalie Hébert et RÉSOLU unanimement :

QUE M<sup>me</sup> Chantale Bouchard soit nommée à titre de directrice adjointe (60 %) des écoles primaires des Deux-Lacs, Boisjoli, Jolivent et L'Arbrisseau et ce, à compter du 5 juillet 2006, sous réserve d'une recommandation positive au terme de la période probatoire.

ADOPTÉ

M<sup>me</sup> Lina Lapointe indique qu'une présentation des nouvelles nominations au Conseil des commissaires serait nécessaire. M. Serge Bergeron s'occupe de ce dossier.

15.23 **Nomination d'un régisseur des Services de l'équipement**

CONSIDÉRANT le Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires eu égard à la description des tâches d'un régisseur des services de l'équipement;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des cadres scolaires, section Louis-Hémon;

CONSIDÉRANT la rencontre d'évaluation à laquelle prenaient part M<sup>mes</sup> Chantale Arnold, Dorys Boily, Nathalie Hébert, MM. Rémi Rousseau et Lucien Guillemette, commissaires, M. Jacques Martel, directeur des Services des ressources matérielles, M. François Jeanrie, directeur des Services des ressources humaines, et M. Serge Bergeron, directeur général;

CONSIDÉRANT la candidature reçue;

CONSIDÉRANT la résolution CC-3256-06-05 lors de la séance du Conseil des commissaires du 14 juin 2005 entérinant la nomination temporaire de M. Yves Dessureault au poste de régisseur des Services de l'équipement à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2005;

CONSIDÉRANT la qualité du travail de ce dernier et la recommandation de son supérieur immédiat;

En conséquence,

CC-3781-07-06

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Dorys Boily et RÉSOLU unanimement :

QUE M. Yves Dessureault soit nommé au poste de régisseur des Services de l'équipement à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2006 et ce, sous réserve d'une recommandation positive au terme de la période probatoire.

ADOPTÉ

#### 15.24 Nomination d'une agente d'administration

CONSIDÉRANT le Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires eu égard à la description des tâches d'une agente d'administration;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des cadres scolaires, section Louis-Hémon et les discussions avec les représentants de celle-ci;

CONSIDÉRANT la présentation du dossier au comité des ressources humaines et les sommes importantes reliées à l'assiduité au travail;

CONSIDÉRANT l'intérêt d'une personne à cet égard;

En conséquence,

CC-3782-07-06

il est PROPOSÉ par M. Lucien Guillemette et RÉSOLU unanimement :

QUE M<sup>me</sup> Jacynthe Frigon, actuellement chef de secrétariat aux Services des ressources humaines, soit nommée au poste d'agente d'administration desdits services à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2006 et ce, sous réserve d'une recommandation positive au terme de la période probatoire;

QUE le poste de chef de secrétariat aux Services des ressources humaines soit aboli au plan d'effectifs du personnel cadre.

ADOPTÉ

#### 15.32 Ouvertures de poste et nominations

Le sujet est retiré de l'ordre du jour.

#### 15.36 Réorganisation des bibliothèques

Suite au projet présenté par M<sup>me</sup> Diane Brassard, un montant d'environ 3 360 \$ sera accordé pour la réorganisation des bibliothèques et ce, à même le budget discrétionnaire du directeur général.

**15.37 Remise des prix reçus**

On procède au tirage des prix reçus:

Forfait à l'hôtel Delta sera remis à :

Claudie Gagnon Médaillée d'or aux Olympiades canadiennes en formation professionnelle  
Participante au Mondial des métiers au Japon en 2007

Abonnement à Nautilus - UQAC sera remis à un élève de 5<sup>e</sup> secondaire inscrit au Cégep de Chicoutimi ou en formation professionnelle:

1. # 7 Pierre Pelletier - Polyvalente Jean-Dolbeau
2. # 18 de la Polyvalente de Normandin (*substitut*)
3. # 22 de la Cité étudiante de Roberval (*substitut*)

Une vérification sera effectuée afin de connaître l'intérêt de l'élève pour un tel abonnement et, s'il y a lieu, l'offre d'abonnement sera adressé au substitut.

**15.38 Élection d'un membre du Comité exécutif 2006-2007**

ATTENDU la résolution CC-3711-06-06 confirmant la nomination de M<sup>me</sup> Pierrette Fortin comme membre du Comité exécutif 2006-2007 pour le secteur Roberval;

ATTENDU que M<sup>me</sup> Pierrette Fortin refuse le mandat pour 2006-2007 et ce, pour raisons personnelles;

En conséquence,

CC-3783-07-06

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Dorys Boily et RÉSOLU unanimement:

QUE M<sup>me</sup> Julie-Anne Decorby soit membre du Comité exécutif 2006-2007 pour le secteur Roberval;

QUE la résolution CC-3711-06-06 soit rescindée.

A D O P T É

**15.39 Amendement - Nomination à la direction des services informatiques**

CONSIDÉRANT la nomination de M. Claude Grégoire pour affectation temporaire lors de la séance du Conseil des commissaires du 13 décembre 2005 (CC-3477-12-05);

CONSIDÉRANT le Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires eu égard à la description des tâches d'une direction de services;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des cadres scolaires, section Louis-Hémon;

CONSIDÉRANT la présentation du dossier au comité des ressources humaines;

CONSIDÉRANT les discussions tenues lors du comité de relations de travail avec les représentants de l'ACSQ;

CONSIDÉRANT le travail de M. Claude Grégoire;

En conséquence,

CC-3784-07-06

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement :

QUE la résolution CC-3477-12-05 soit amendée de la façon suivante:

« QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à la nomination de M. Claude Grégoire à titre de directeur des services informatiques sur la base d'une affectation temporaire et ce, à compter du 9 janvier 2006; »;

soit remplacé par :

« QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à la nomination de M. Claude Grégoire à titre de directeur des services informatiques, à compter du 9 janvier 2006 et ce, sous réserve d'une recommandation positive au terme de la période probatoire.».

A D O P T É

15.40 **Nomination à la direction adjointe des écoles Benoît-Duhamel et Sainte-Hedwidge**

CONSIDÉRANT le Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires eu égard à la description des tâches d'une direction adjointe d'école;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des directions d'écoles;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des cadres scolaires, section Louis-Hémon;

CONSIDÉRANT les travaux du comité de sélection composé de M<sup>mes</sup> Julie-Anne Decorby et Chantale Arnold, commissaires, M<sup>mes</sup> Linda Lemieux, Christine Caron et Hélène Lamontagne, représentantes de l'Association des directions d'écoles, M. Michel Tremblay, représentant de l'Association des cadres scolaires, M. François Jeanrie, directeur des Services des ressources humaines, et de M. Serge Bergeron, directeur général;

CONSIDÉRANT les trois candidatures reçues;

En conséquence,

CC-3785-07-06

il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement :

QUE M. Michel Otis soit nommé à titre de directeur adjoint des écoles primaires Benoît-Duhamel et Sainte-Hedwidge et ce, à compter du 5 juillet 2006, sous réserve d'une recommandation positive au terme de la période probatoire.

A D O P T É

### 15.30 Plan d'effectifs du personnel cadre 2006-2007

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des cadres scolaires du Québec, section Louis-Hémon;

CONSIDÉRANT la consultation effectuée à cet effet auprès de ladite association et son acceptation;

CONSIDÉRANT la présentation de ce dossier au comité des ressources humaines;

En conséquence,

CC-3786-07-06

il est PROPOSÉ par M. Lucien Guillemette et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets adopte le plan d'effectifs des cadres scolaires pour l'année scolaire 2006-2007 et ce, tel que présenté.

<b>Cadres de services Niveau 1 : Direction de services</b>				
<b>Services</b>	<b>Titre de l'emploi</b>	<b>Lieu d'affectation</b>	<b>Titulaire</b>	<b>Pourcentage</b>
Ressources éducatives, secteur jeunes	<b>Directeur de service</b>	Saint-Félicien	<b>Doris Girard</b>	Temps plein 100 %
Ressources éducatives, FGA et FP.	<b>Directeur de service</b>	Dolbeau-Mistassini	<b>Michel Tremblay</b>	Temps plein 100 %
Ressources humaines	<b>Directeur de service</b>	Roberval	<b>François Jeanrie</b>	Temps plein 100 %
Ressources matérielles	<b>Directeur de service</b>	Saint-Félicien <sup>(1)</sup>	<b>Jean Villeneuve</b> <sup>(2)</sup>	Temps plein 100 %
Ressources informatiques	<b>Directeur de service</b>	Dolbeau-Mistassini	<b>Claude Grégoire</b>	Temps plein 100 %
Ressources financières	<b>Directeur de service</b>	Normandin <sup>(3)</sup>	<b>Jacques Martel</b> <sup>(4)</sup>	Temps plein 100 %
Secrétariat général et communications <sup>(5)</sup>	<b>Directeur de service</b>	Dolbeau-Mistassini	<b>Mario Lavoie</b>	Temps plein 100 %

1- Entente concernant cette localisation : lieu initial prévu d'affectation du poste : Normandin.

2- En absence autorisée jusqu'au 30 juin 2007.

3- Entente concernant cette localisation: lieu initial prévu d'affectation du poste: Roberval.

4- En cumul de fonctions: directeur des services des ressources financières et matérielles pour l'année scolaire 2006-2007 (en l'absence de M. Jean Villeneuve).

5- Incluant le dossier des assurances.

<b>Cadres de services Niveau 2 : Coordination de services</b>				
<b>Services</b>	<b>Titre de l'emploi</b>	<b>Lieu d'affectation</b>	<b>Titulaire</b>	<b>Pourcentage</b>
Ressources éducatives, secteur jeunes	<b>Coordonnatrice de service</b>	Saint-Félicien	<b>Diane Brassard</b>	Temps plein 100 %
	<b>Coordonnatrice de service</b> <sup>(6)</sup>	Saint-Félicien	<b>Jacqueline Lavertu</b>	Temps plein 100 %
Ressources humaines	<b>Coordonnatrice de service</b>	Dolbeau-Mistassini	<b>Claudette Simard</b> <sup>(7)</sup> <b>Annie Tremblay</b>	Temps plein 100 %
	<b>Coordonnatrice de service</b>	Roberval	<b>Nadia Tremblay</b>	Temps plein 100 %
Transport scolaire et reprographie	<b>Coordonnateur de service</b>	Dolbeau-Mistassini	<b>Félix Lapointe</b>	Temps plein 100 %

6- Services complémentaires incluant l'adaptation scolaire.

7- Retraite en juillet 2006: le poste sera comblé par M<sup>me</sup> Annie Tremblay.

<b>Personnel de gérance</b>				
<b>Services</b>	<b>Titre de l'emploi</b>	<b>Lieu d'affectation</b>	<b>Titulaire</b>	<b>Pourcentage</b>
Ressources matérielles	<b>Régisseur de service</b>	Normandin	<b>Yves Dessureault</b>	Temps plein 100 %
Ressources financières	<b>Régisseuse de service</b>	Normandin	<b>Guylaine Martel</b>	Temps plein 100 %
	<b>Agente d'administration</b>	Dolbeau-Mistassini	<b>Chantale Rivard</b>	Temps plein 100 %
Ressources humaines	<b>Agente d'administration</b>	Normandin	<b>Jacynthe Frigon</b>	Temps plein 100 %
	<b>Agente d'administration</b>	Roberval	<b>Diane Bouchard</b> <sup>(8)</sup>	Temps plein 100 %
Secrétariat général et communications	<b>Agente d'administration</b>	Dolbeau-Mistassini	<b>Guylaine Frigon</b>	Temps plein 100 %
Ressources éducatives, secteur jeunes	<b>Agente d'administration</b>	Saint-Félicien	<b>Pauline Bouchard</b>	Temps plein 100 %
Direction générale	<b>Chef de secrétariat</b>	Roberval	<b>Manon Bolduc</b>	Temps plein 100 %

8- Volet rémunération

<b>Cadres de centres</b>				
<b>Centre</b>	<b>Titre de l'emploi</b>	<b>Lieu d'affectation</b>	<b>Titulaire</b>	<b>Pourcentage</b>
Éducation des adultes	<b>Directeur de centre d'éducation des adultes</b>	Le Parcours, Dolbeau-Mist. Henri-Bourassa, Albanel	<b>Larry Besson</b>	Temps plein 100 %
Éducation des adultes	<b>Directeur de centre d'éducation des adultes</b>	L'Envol, Roberval Le Retour, Saint-Félicien	<b>Lucien Boivin</b>	Temps plein 100 %
Formation professionnelle	<b>Directrice de centre de formation professionnelle</b>	Centre de formation professionnelle, Roberval	<b>Andréanne Côté</b>	Temps plein 100 %
Formation professionnelle	<b>Directeur de centre de formation professionnelle</b>	Centre de formation professionnelle, Dolbeau-Mistassini	<b>Berthier Guay</b>	Temps plein 100 %
Formation professionnelle	<b>Directeur adjoint de centre de formation professionnelle</b>	Centre de formation professionnelle, Roberval	<b>Louis Routhier</b>	Temps plein 100 %
Formation professionnelle	<b>Directeur adjoint de centre de formation professionnelle</b>	Centre de formation professionnelle, Dolbeau-Mistassini	<b>Carol Martel</b>	Temps plein 100 %
Formation professionnelle	<b>Contremaître d'entretien spécialisé<sup>(9)</sup></b>	Centre de formation professionnelle, Dolbeau-Mistassini	<b>Daniel Bilodeau</b>	Temps plein 100 %

9- Cet emploi est placé dans cette catégorie, car il s'agit d'un emploi de services, mais s'exerçant exclusivement dans les centres.

ADOPTÉ

### 15.31 Plan d'effectifs du personnel de direction des écoles 2006-2007

CONSIDÉRANT la politique locale des directions d'écoles;

CONSIDÉRANT la consultation effectuée à cet effet auprès de ladite association et son acceptation;

CONSIDÉRANT la présentation de ce dossier au comité des ressources humaines;

En conséquence,

CC-3787-07-06

il est PROPOSÉ par M. Pierre Boivin et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets adopte le plan d'effectifs du personnel de directions d'écoles pour l'année scolaire 2006-2007 et ce, tel que présenté.

<b>NOM DE L'ÉCOLE</b>	<b>DIRECTRICE DIRECTEUR</b>	<b>DIRECTRICE AJOINTE DIRECTEUR ADJOINT</b>
Cité étudiante (Roberval)	Jacques Boily	Andrée Potvin Guylaine Morin René Tremblay

NOM DE L'ÉCOLE	DIRECTRICE DIRECTEUR	DIRECTRICE AJOINTE DIRECTEUR ADJOINT
Jolivent (Chambord) L'Arbrisseau (Saint-André) Des Deux-Lacs (Lac-Bouchette) Boisjoli (Saint-François-de-Sales)	Linda Lemieux	Chantale Bouchard (60 %)
Benoît-Duhamel (Roberval) Sainte-Hedwidge (Sainte-Hedwidge) Notre-Dame (Roberval)	Christine Caron Claire Tremblay	Michel Otis
Pol. des Quatre-Vents (Saint-Félicien)	Patrice Boivin	Alain Talbot Carl Bouchard
Maria-Goretti (La Doré) Carrefour étudiant (Saint-Félicien)	Ginette Lambert	
Jeanne-Mance (Saint-Prime) Pie XII (Saint-Prime)	Serge Rousseau <sup>(1)</sup> Nicole Bilodeau	
Mgr Bluteau (Saint-Félicien) Hébert (Saint-Félicien)	Guy Larouche Rénald Beauchesne	
Polyvalente Normandin (Normandin) Sainte-Marie (Normandin)	Jacques Boivin	Jacques Aubut
Jean XXIII (Saint-Thomas) Saint-Lucien (Saint-Edmond) Notre-Dame-de-Lourdes (Girardville) Sainte-Lucie (Albanel)	Christine Mailhot Gilles Gilbert <sup>(2)</sup> Dario Bouchard	
Pol. Jean-Dolbeau (Dolbeau-Mistassini) Le Tournant (Dolbeau-Mistassini) Secondaire Des Chutes (Dolbeau-Mistassini)	Pierre Côté Dany Dufour	Larry Besson André Boudreault Judith Boulianne
Notre-Dame-des-Anges (Dolbeau-Mistassini) Saint-Louis-de-Gonzague (Saint-Eugène)	Sylvain Bouchard <sup>(3)</sup>	Madeleine Néron
Sainte-Thérèse (Dolbeau-Mistassini) Sacré-Cœur (Dolbeau-Mistassini) Bon-Pasteur (Sainte-Jeanne-d'Arc) Hélène-Laliberté (Péribonka) La Source (Saint-Ludger-de-Milot) Les Prés Verts (Saint-Augustin)	Johanne Bouchard Hélène Lamontagne	Francis Côté Vacant (60 %)
Affectation : dossiers commission	Gilles Genest <sup>(4)</sup>	

- 1- M. Serge Rousseau demeure directeur des écoles Jeanne-Mance et Pie XII jusqu'au 14 juillet, date effective de sa retraite.
- 2- M. Gilles Gilbert demeure directeur des écoles Sainte-Lucie et Notre-Dame-de-Lourdes jusqu'au 14 juillet, date effective de sa retraite.
- 3- M. Sylvain Bouchard demeure le responsable de la bâtisse Saint-Michel.
- 4- M. Gilles Genest - Entente à venir: Article 2.6.6 Politique de gestion locale des directrices et des directeurs d'écoles.

A D O P T É

18. **Rapport des commissaires-parents**

Il n'y a rien à signaler.

19. **Revue de presse**

On dépose la revue de presse pour la période du 10 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2006.

M. Serge Bergeron donne de l'information sur le communiqué de presse « Des mandats d'étude sur le financement de l'éducation confiés à des experts ».

Il commente également la lettre qui a été expédiée à la Ville de Roberval concernant le dossier « Club de pétanque ».

20. **Période de questions accordée aux commissaires**

Ajout de bancs à l'école Sacré-Cœur

M<sup>me</sup> Annie Côté demande si sa demande qui concernait l'école Sacré-Cœur pour l'ajout de bancs sera considérée.

M. Serge Bergeron indique que cette demande sera analysée par le conseil d'établissement de l'école à l'automne. Un suivi sera assuré, s'il y a lieu.

Comités de sélection

M. Lucien Guillemette indique qu'il y aura plusieurs comités de sélection dans les prochaines semaines et il demande à connaître les disponibilités des commissaires.

21. **Prochaine séance**

La prochaine séance aura lieu le mardi 11 juillet 2006, à 19 h 30, à la salle des commissaires de Normandin.

22. **Levée de la séance**

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nancy St-Gelais et RÉSOLU unanimement:

QUE la séance soit levée à 21 h 10.

ADOPTÉ

CC-3788-07-06

(Mario Lavoie, secrétaire général)

(Rémi Rousseau, président)